



14ème législature

Question N° : 45261	De M. Philippe Armand Martin (Union pour un Mouvement Populaire - Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Famille		Ministère attributaire > Famille
Rubrique >enfants	Tête d'analyse >petite enfance	Analyse > accueil. rapport. préconisations.
Question publiée au JO le : 10/12/2013 Question retirée le : 17/12/2013 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, sur le rapport intitulé "L'accueil des enfants de moins de 3 ans : une politique ambitieuse, des priorités à mieux cibler" dans lequel la cour des comptes souhaite inciter les gestionnaires d'établissement d'accueil du jeune enfant à augmenter l'occupation effective de leurs places d'accueil et à réduire l'écart entre les heures facturées aux familles et les heures effectuées. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend consacrer à cette proposition.